

EXPOSITION CANINE NATIONALE

Samedi 30 et Dimanche 31 Mars 2019

Site du Complexe Sportif - STADE

TROIS BASSINS



Happy pet. Happy you.



Happy pet. Happy you.

Renseignements par email : scrr.expo@gmail.com

INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE DE CEDIA RECOMMANDEE :
www.cedia.fr

clôture des engagements : 1er Mars 2019

Via internet UNIQUEMENT

(www.cedia.fr)

ENTREE FORMELLEMENT INTERDITE AUX CHIENS NON ENGAGES

Samedi 30 Mars 2019

JURY PRESSENTI

Dimanche 31 Mars 2019

<p>3^e GROUPE (TERRIERS)</p> <p>Bull terrier standard et miniature..... Staffordshire Bull Terrier..... American Staffordshire Terrier..... Airedale, West Highland White Terrier, Cairn, Skye Terrier, Bedlington, Fox-Terrier, Border, Sealyham, Terrier Noir Russe..... Terrier Jack Russell, Terrier du Reverend Russell..... Yorkshire et reste du groupe.....</p> <p>4^e GROUPE (TECKELS)</p> <p>Teckels (standard, nain, Kaninchen).....</p> <p>5^e GROUPE (CHIENS DE TYPE SPITZ et TYPE PRIMITIF)</p> <p>Spitz Allemand (Petit, moyen, Grand) Eurasien, Spitz Italien, Chow Chow, Akita américain..... Spitz asiatiques et apparentés, Akita, Shiba, Siberian husky..... Spitz Allemand (Grand Spitz, Spitz Loup), Alaskan Malamute..... Basenji, Samoyède et reste du groupe.....</p> <p>6^e GROUPE (CHIENS COURANTS)</p> <p>Chien de Saint-Hubert, Basset Hound..... Ariégeois, Petit Bleu de Gascogne Griffon Bleu de Gascogne,..... Rhodesian Ridgeback..... Basset Artésien Normand, Dalmatien, Beagle et reste du groupe.....</p> <p>7^e GROUPE (CHIENS D'ARRET)</p> <p>Braque Allemand, Braque du Bourbonnais, Epagneul Français..... Pointer, Setter Anglais, Gordon, Drahthaar,..... Braques: (Weimar, de l'Ariège, d'Auvergne, Français)..... Epagneul : (Picard, Bleu de Picardie, Breton) et reste du groupe.....</p> <p>8^e GROUPE (RETRIEVERS)</p> <p>Labrador, Golden Retriever..... Retriever à poil bouclé, à poil plat..... Chesapeake Bay Retriever, Nova Scotia Duck Tolling Retriever..... Cockers Spaniels et Cockers Américains (toutes variétés)..... Reste du groupe.....</p> <p>10^e GROUPE (LEVRIERS)</p> <p>Barzoï, Magyar Agar, Lévrier Ecosais, Irish-Wolfhound..... Whippet, Greyhound, Azawakh, Sloughi, Saluki..... Petit Lévrier Italien Afgan, rete du groupe.....</p>	<p>M. Dupas M. Thevenon Mme Lafay M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR)</p> <p>M.Rui Oliveira (POR)</p> <p>M.Rui Oliveira (POR) Mme Lafay M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR)</p> <p>M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR)</p> <p>M. Dupas M. Dupas M. Dupas M. Dupas</p> <p>M. Robak (PL) M. Robak (PL) M. Robak (PL) M. Robak (PL) M. Robak (PL)</p> <p>M. Dupas M. Dupas M. Dupas</p>	<p>2^e GROUPE (CHIENS DE TYPE PINSCHER ET SCHNAUZER - MOLOSSOIDES - CHIENS DE BOUVIER SUISSES)</p> <p>Dobermann..... Spéciale Boxer..... Pinschers (moyen, nain, autrichien à poil court)..... Schnauzers (grand, moyen, nain), Affenpinscher..... Bulldog Anglais..... Dogue de Bordeaux,..... Dogo canario, Dogue Majorquin..... Spéciale Cane Corso..... Rottweiler..... Chien de Montagne des Pyrénées, Berger d'Anatolie..... Spéciale Dogue Allemand..... Spéciale Saint-Bernard, Dogue du Tibet..... Chien de Montagne des Pyrénées..... Terre-Neuve, Landseer,..... Bergers d'Asie Centrale et du Caucase..... Bullmastiff, Mastiff, Shar Pei..... Cao de Castro Laboreiro, Hovawart..... Mâtin Espagnol, Rafeiro de Alentejo, Fila Brasileiro..... Bouvier Bernois, de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse..... Dogue Argentin..... Mâtin Napolitain, Aidi, Leonberg, reste du groupe.....</p> <p>1^{er} GROUPE (CHIENS de BERGERS et de BOUVIERS)</p> <p>Berger Blanc Suisse..... Berger de Beauce, Berger des Pyrénées..... Bergers Belges, Berger Allemand, Bobtail, Berger de Brie, Bouviers des Flandres, Sarplaninac, Berger Ecosais, de Picardie..... Bergers Australien..... Schipperke, Berger Hollandais, Bearded-Collie..... Reste du groupe.....</p> <p>9^e GROUPE (CHIENS D'AGREMENT ET DE COMPAGNIE)</p> <p>Bichons à poil frisé, Bolognais, Havanais, Maltais, Petit Chien Lion..... Spéciale Boulegogue Français..... Epagneul Japonais, Shih Tzu, Terrier Tibétain, Pékinois..... Carlins et Boston terrier..... Coton de Tuléar, Chihuahua..... Cavalier King Charles, King Charles, Epagneul Tibétain, Lhasa Apso... Caniche Grand, Moyen, Nain..... Epagneuls Nains Continentaux (Papillon, Phalène)..... Griffons Belges et reste du groupe.....</p>	<p>Mme Lafay Mme Lafay Mme Lafay M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) M. Thevenon M. Thevenon M.Rui Oliveira (POR) Mme Lafay Mme Lafay M.Rui Oliveira (POR) M.Rui Oliveira (POR) Mme Lafay M.Rui Oliveira (POR)</p> <p>M. Robak M. Dupas M. Dupas M. Dupas M. Dupas M. Dupas</p> <p>M. Robak (PL) M. Tytgat M. Robak (PL) M. Robak (PL)</p>
--	--	--	--

LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SELON LE NOMBRE DES ENGAGEMENTS ET LA DISPONIBILITE DES JUGES



Règlement de l'exposition

L'Exposition se tiendra au complexe sportif de Trois Bassins - les 30 et 31 Mars 2019

ARRIVÉE ET JUGEMENT : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 6h30 samedi et dimanche. Les jugements commenceront à partir de 8h30.

LOGEMENT : Pas de box disponibles sur le site de l'exposition.

SORTIE DES CHIENS : Aucun chien ne pourra quitter l'exposition avant 16 h sauf entre 12h et 13 h contre une caution de 46 euros.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau par cage. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition, il est interdit de faire signer une pétition quelle que soit son objet sans l'accord du président de la société organisatrice.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- *des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ;
- *des chiens aveugles ou estropiés ;
- *des chiens monorchides ou atteints de malformations ;
- *des chiens visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits
- *des chiens dangereux.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS :

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines ; de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la S.C.C. et la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition
- toutes modifications des inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition exception faite de la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut pas se présenter. La carte d'exposant devra être présentée à l'entrée. Seuls les chiens ayant obtenu au moins un CACS dans une exposition organisée sous les règlements de la Société Canine peuvent être acceptés « Ne concourant pas »

CLASSES D'ENGAGEMENT

(la date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement)

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 16/08/2007, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 16/08/2007 (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois

PUPPY – Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois. Les classe baby et puppy ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

JUNIÉS – Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants. **POUR CHIENS COURANTS :** Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet comporte la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. **POUR TERRIERS-TECKELS :** Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

ÉLEVAGE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'ÉLEVAGE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de la poste de départ) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition.

REFUS ou EXCLUSIONS :

I : *Des engagements :*

a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI

b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition .

La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés.

II : *Des chiens* (à leur entrée ou en cours d'exposition)

a) des chiens nés en France ou l'étranger après le 1er mai 2004, ayant les oreilles coupées.

b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ; c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés. d) ceux non

engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ; e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines. b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté. Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellents des deux autres classes.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront être confirmés. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

AGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION

1 ^{er} Groupe	-Berger Allemand, Berger de Brie, Bouvier des Flandres.....	15 mois
	-Reste du groupe.....	12 mois
2 nd Groupe	-Rottweiler, Doberman, Schnauzer Géant, Dogue Allemand de Bordeaux, Cane corso, Mastiff, Bullmastiff, Montagne des Pyrénées, Saint Bernard, Terre-Neuve, Leonberg, Landseer, Mâtin Napolitain, Dogue du Tibet, Mâtin des Pyrénées, Bouvier Bernois, Grand Bouvier Suisse, Hovawart, Fila Brasileiro, Chien de Montagne de la Serra d'Estrale, Mâtin Espagnol, Rafeiro de Alentejo.....	15 mois
	-Reste du groupe.....	12 mois
3 rd et 4 th Groupe		12 mois
5 th Groupe	-Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais (moyen, grand) Samoyède, Esquimau du Groenland, Akita Inu.....	15 mois
	-Reste du groupe.....	12 mois
6 th Groupe	-Rhodesian Ridgeback.....	15 mois
	-Reste du groupe.....	12 mois
7 th Groupe		12 mois
8 th Groupe	- Retrievers.....	15 mois
	- Reste du groupe.....	12 mois
9e Groupe	-Epagneuls Pékinois et Japonais.....	10 mois
	-Reste du groupe.....	12 mois
10 ^e Groupe	- Whippet, Petit Lévrier Italien.....	12 mois
	- Reste du groupe.....	15 mois

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulés par écrit, dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et être accompagnés d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus, temporairement ou définitivement, des expositions et concours organisés par la SCC, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;

d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leur actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice, ou des vétérinaires de service.

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre,

f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Le fait d'appartenir à un club ou à une société canine non affiliée à la SCC ou à un organisme non reconnu par la FCI ou de prendre part à un titre quelconque à une manifestation non reconnue par la Société Centrale Canine, entraînera, pour son auteur et son chien, l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la Société Centrale Canine ; les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts

occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. **Le permis de détention sera exigé également pour les chiens de 2^e catégorie.**

Oreilles coupées : les chiens nés après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France. Ils ne peuvent pas être confirmés

LES VAINQUEURS DE CHAQUE GROUPE DU SAMEDI DEVRONT ÉGALEMENT ÊTRE PRÉSENT LE DIMANCHE ET CONCOURRIR POUR LE BEST IN SHOW.

Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019

Complexe Sportif – TROIS BASSINS

Envoyer à : CEDIA, CACS Trois Bassins (La Réunion). Bignes 31230 COUEILLES

Information : em@il : scrr.expo@gmail.com



Association Canine Territoriale de la

Réunion)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION (Voir au verso)

Nom - Prénom du propriétaire _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél/GSM (obligatoire) _____ EMAIL (obligatoire) _____

Race (voir dénomination exacte sur pedigree) _____ Sexe _____

Renseignements à prendre sur le certificat de naissance ou **Couleur** _____ **Variété** _____
Pour les bouledogue français : indiquer : caille, bringé ou fauve

pedigree de votre chien **Poils** : (ras - long - dur) _____ **Poids** _____ **Taille** _____
(pour les Pékinois, Japonais, Papillon Schipperkes, Griffons belges...) (pour les Schnauzers, Pinschers, Chiens Courants, Caniches, Spitz, Braque Français, Teckels...)

Nom du chien _____

N° L.O.F. _____ Tatouage ou puce _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Nom du père _____

Nom de la mère _____

Nom du producteur (propriétaire de la mère du chien) _____

J'autorise la SCRR à communiquer mes coordonnées téléphoniques à d'éventuels acquéreurs de chiots : oui non

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus ou figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune société canine ou club non affilié à la S.C.C. ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Afin de participer à la réussite de l'exposition, afin de faire connaître aux visiteurs la race que j'élève, je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16 H 00.

Fait à..... le.....

Signature du propriétaire (obligatoire)



JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC CHAQUE FEUILLE D'ENGAGEMENT :

le règlement par chèque libellé à l'ordre de la SCRR

Votre carte d'exposant vous sera envoyé 8 jours environ avant l'exposition pour les engagements « courrier » et par mail pour les engagements en ligne.

Un chien engagé = une entrée. Les entrées des accompagnateurs adultes sont payantes.

POUR LES CHIENS DE CATEGORIE 2 :

ROTTWEILER, AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER ET TOSA,
vous munir obligatoirement le jour de l'exposition, de votre
permis de détention.

Cadre réservé à la SCRR

N° enregistrement :

1/ Pour que mon chien participe au CONCOURS, je coche obligatoirement l'une des classes d'engagement suivantes : (pour uniquement la confirmation sans concours voir cadre n°2)

- Intermédiaire** (15/24 mois) ...Je demande également la confirmation en même temps que le concours ? oui non
 Ouverte (minimum 15 mois) ...Je demande également la confirmation en même temps que le concours oui non
 Travail .Uniquement pour les chiens ayant obtenu 1 brevet (sauf brevet d'obéissance) , 1 piste A. Se munir du carnet de travail
 Baby(4/6 mois) **Puppy** (6/9 mois)
 Jeunes (9/18 mois) ... Je demande également la confirmation en même temps que le concours ? oui non
 Champion - Fournir date et lieu d'homologation du titre ou justificatif : Date : _____ Lieu: _____
 Vétérain (à partir de 8 ans)
 Chien ne concourant pas. (Voir règlement p 2)
 Couple (voir règlement p 2) **Paire** (voir règlement p 2) **Meute** (voir règlement p 2)
 Elevage (voir règlement p 2)
 Lot d'élevage (voir règlement p 2)
 Vente de chiots et chien - Joindre photocopie de la déclaration ou de l'inscription au LOF et inscrire les n° de tatouage : _____

CONFIRMATION : le formulaire de confirmation doit être téléchargé sur <http://www.scc.asso.fr/Formulaires>

2/ Pour que mon chien soit uniquement confirmé (ne donne droit à aucune récompense, ni de commentaires détaillés sur mon chien) je coche la case suivante :

Confirmation UNIQUE (aura lieu le VENDREDI 29 MARS à 17 Heures, quelque soit la race)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENGAGEMENT

(le cachet de la poste faisant foi)

Tarif 1

Inscription jusqu'au 15/02/19

Tarif 2

Du 16/02/19 au 24/02/19 (courrier)
Du 16/02/19 au 01/03/19 (internet)

	€	Sommes adressées	€	Sommes adressées
1 ^{er} chien inscrit classes Ouverte, Jeune, Intermédiaire, Travail ou Champion	40.00		48.00	
2 ^{ème} chien appartenant au même propriétaire	26.00		30.00	
3 ^{ème} chien appartenant au même propriétaire	26.00		30.00	
4 ^{ème} & suivants appartenant au même propriétaire (joindre obligatoirement copie de la carte d'identification à partir du 4 ^{ème} chien engagé pour bénéficier du tarif dégressif)	15.00		18.00	
Baby	23.00		27.00	
Puppy	23.00		27.00	
Vétérain	23.00		27.00	
Confirmation unique	40.00		48.00	
Chien ne concourant pas	15.00		15.00	
Vente de chiots et chiens (par chien ou chiot)	15.00		15.00	
Elevage, Lot d'élevage	23.00		23.00	
Couple, Paire	23.00		23.00	
Concours Jeune Présentateur	10.00		10.00	
Adhésion SCRR	20.00		20.00	
	SOUS TOTAL		SOUS TOTAL	
Réduction adhérent SCRR : Nom du club (obligatoire) _____ (5€ 1 ^{er} chien et 1, 5 € pour les suivants)		-	Réduction adhérent SCRR (précisez club)	-
			TOTAL	

Payé par chèque _____ n° _____